



**Statut de l'étudiant sportif de haut niveau**  
**Contrat de Scolarité 2016-2017**  
(Conformément au Statut de l'étudiant sportif de haut niveau)

**L'étudiant**

**NOM et Prénom :**

**Date de naissance :** (jj/mm/aaaa)

**Adresse :**  
**Code postal et Ville :**

**Discipline sportive pratiquée :** **Spécialité :**

**Club sportif ou structure d'entraînement :** **Téléphone(s) :**

**Email :**

**La composante**

**Composante d'appartenance (U.F.R) :** Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS)

**Année universitaire d'inscription :** MASTER 2 **Spécialité APPS (RAPA, GESAPPA ou PESAP):**

**Date d'attribution du statut (commission Sport de Haut Niveau) :**

**Objectifs du contrat**

- ➔ Accorder aux sportifs de haut niveau les moyens nécessaires à la poursuite d'études universitaires.
- ➔ Mettre en œuvre et développer la coopération entre les contractants en rendant compatibles la formation universitaire, la formation et la pratique sportive.
- ➔ Aménager la formation universitaire et permettre au sportif de haut niveau de suivre les enseignements indispensables à la poursuite d'un cursus universitaire cohérent dans le cadre d'une future insertion professionnelle ; il doit être compatible avec un entraînement sportif de qualité au regard des exigences de résultats et ménager des temps de récupération et d'intégration sociale indispensables à l'épanouissement personnel.

**Modalités du contrat**

**ENGAGEMENTS DES PARTIES**

- L'Université s'engage à :
- prendre en considération le caractère de sportif de haut niveau pouvant, au regard de la réglementation en vigueur, bénéficier d'aménagements spécifiques d'études.
- L'étudiant Sportif de Haut Niveau s'engage à :
- fournir le travail nécessaire à ma réussite universitaire,
  - communiquer l'ensemble de mes résultats sportifs de l'année,
  - représenter l'UM1 lors des rencontres interuniversitaires et à participer aux entraînements ponctuels (sports collectifs),
  - informer immédiatement son service de scolarité de tout changement de situation.



## MASTER 2<sup>ème</sup> année APPS



### Modalités du contrat

TOUT AMÉNAGEMENT DEVRA ÊTRE JUSTIFIÉ ET DÉTAILLÉ EN ANNEXE AU PRÉSENT CONTRAT

L'étudiant doit impérativement se présenter à chaque enseignant afin de l'informer de son statut en début de semestre

UE Semestre 4	ENSEIGNEMENT SPECIFIQUE	MODE de CONTROLE (1 SEUL CHOIX)	
		Continu CC	Terminal CT
code	Intitulés	Continu CC	Terminal CT
UE 13	PESAP – Approche institutionnelle, analyse et dvpt de contenus Spécifiques aux publics	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
UE 14	RAPA + GESAPPA – Support de conception et communication de projet	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
UE 14	PESAP – Support de conception et communication de projet	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>



#### **ORGANISATION DE L'EMPLOI DU TEMPS :**

(joindre l'emploi du temps sportif certifié par le club ou la structure d'entraînement et l'emploi du temps universitaire aménagé) :

*Sauf dispositions plus favorables adoptées par la composante, l'emploi du temps est arrêté en prenant en compte les contraintes liées aux entraînements et aux déplacements impératifs*

#### **MODALITES DE PARTICIPATION OBLIGATOIRE AUX RENCONTRES INTER-UNIVERSITAIRES ET AUX ENTRAINEMENTS PONCTUELS POUR LES SPORTS COLLECTIFS :**

Les étudiants devront répondre à la convocation transmise par les enseignants responsables.

**Dans le cas d'un non-respect du présent contrat par le Sportif de Haut Niveau, l'UM1 se réserve la possibilité :**

- de mettre un terme aux aménagements proposés,
- d'annuler la reconnaissance de statut et le cas échéant son renouvellement.

**Le contrat est conclu :**

- soit pour l'année universitaire, si attribution du statut de sportif haut niveau lors de la commission du 22 septembre ou du 20 octobre 2015
- soit pour le second semestre uniquement, si attribution du statut de sportif de haut niveau lors de la commission de décembre

**et peut être dénoncé sur accord des parties**

**Fait à Montpellier, le**

**L'intéressé**

*(Précédé de la mention « Lu et approuvé »)*

**Le responsable  
pédagogique**

**Le Directeur de la Composante**